

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 021 210 14 S0008

Commune de Créancey

date de dépôt : 24 juillet 2014
demandeur : S.A.R.L. ESPACE AUTOMOBILE POLLIEN, représentée par Monsieur BLIN Hervé
pour : l'édification d'une clôture
adresse terrain : C.D. 18 lieu-dit Le Pré Raby, à Créancey (21320)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,

Vu la déclaration préalable présentée le 24 juillet 2014 par la S.A.R.L. ESPACE AUTOMOBILE POLLIEN, représentée par Monsieur BLIN Hervé demeurant C.D. 18 lieu-dit le pré Raby, Créancey (21320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'édification d'une clôture
- sur un terrain situé C.D. 18 lieu-dit Le Pré Raby, à Créancey (21320)

Vu le code de l'urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 et notamment la zone UE

ARRÊTE

Article unique - Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à CREANCEY, le 31 juillet 2014
le maire

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.